



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Marne

Commune : Talus-Saint-Prix

Autres communes :

R500

Appellation : Ancienne abbaye du Reclus

Monument(s)

Appellation : Ancienne abbaye du Reclus

Protection : protection mixte

Arrêté : inscription le 22/02/1968

Étendue de la protection : Façades et toitures des bâtiments conventuels du 18s ; vestiges du cloître (sauf galerie est et salle capitulaire classés) ; chapelle : inscription par arrêté du 22 février 1968

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.